

N°18-06-071

L'an deux mil dix-huit, le mercredi 27 juin à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 18 janvier 2018.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; LEMAIRE C.
Messieurs DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; GARDIN J. (reçoit pouvoir de G. DELATTRE) ; COLIN O. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; CRENLEUX L. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. (reçoit pouvoir de D. MONFAIT) ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir d'E. BOIN) ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ;

Absents excusés :

Madame BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)

Messieurs PRUVOST M. ; DUWAT A. ; LHEUREUX M. ; BRUGGEMAN M. ; MONFAIT D. (donne pouvoir à M. MAGERE) ; DELATTRE G. (donne pouvoir à J. GARDIN) ; BEE D.

Absents :

Madame FOURNIER A.

Messieurs DUFOUR O. ; WALLET B. ; GALLET J.M.

Monsieur Maurice MAGERE est élu secrétaire.

OBJET : RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS – ACQUISITION DE MATERIELS – DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : Hélène CARVALHO

Afin d'accueillir l'agent social nouvellement recruté, il est nécessaire d'acquérir du mobilier de bureau et du matériel informatique.

Une demande de subvention doit être adressée à la CAF. Le plan de financement proposé est le suivant :

| DEPENSES HT | | RECETTES | |
|-----------------------|-------------------|-----------------|-------------------|
| Mobilier | 1 145,96 € | CAF | 932,00 € |
| Matériel informatique | 1 184,41 € | Autofinancement | 1 398,37 € |
| TOTAL | 2 330,37 € | | 2 330,37 € |

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **VALIDE** le plan de financement proposé et **AUTORISE** le Président à déposer la demande de subvention auprès de la CAF.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Accusé de réception en préfecture
062-246201016-20180627-18-06-071-DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

